

Sujet : [INTERNET] SRB...Extension de la station d'épuration de Scientrier...

De : > jfciclet (par Internet) <jfciclet@club-internet.fr>

Date : 15/01/2021 10:26

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Copie à : S-RB Luc Patois <lpatois@s-rb.fr>, S-RB Audrey Roch <aroch@s-rb.fr>

Madame la Commissaire-enquêteur,

Je suis habitant de Reignier-Esery, situé dans le périmètre historique du Syndicat d'assainissement de Bellecombe, à l'initiative de la station d'épuration de Scientrier en 1978 et de ses extensions successives. Aujourd'hui, l'augmentation ininterrompue de la population dans notre secteur justifie pleinement cette extension...mais pas que :

- l'élargissement du périmètre de ce syndicat, devenu depuis le SRB avec les compétences "production et distribution d'eau potable", "assainissement collectif" bien sûr mais également "assainissement autonome" pour les constructions éloignées du réseau de collecte.

Ce périmètre qui en 2012 ne comprenait encore que 13 communes et environ 25 000 habitants, s'étend au 1er janvier 2021 sur 30 communes représentant 50 000 habitants. Cela justifie donc pleinement un doublement de la station d'épuration.

- le choix du site de Scientrier pour cet extension plutôt que la réalisation d'une ou plusieurs stations plus proches des lieux de vie des habitants (Viuz en Sallaz par exemple ou encore Boège...) est justifié par son positionnement en bordure de l'Arve, le principal cours d'eau de cette vallée dont le débit d'étiage est suffisant pour accepter, grâce à un arrêté préfectoral de rejet, le déversement des eaux traitées même dans les périodes de basses eaux.

- ce choix se justifie également, dans une large mesure parce qu'il permet (entre 2016 et 2022), la suppression de 7 stations d'épuration de petite taille qui n'étaient plus aux normes et ont fait l'objet (pour 5 d'entre elles) d'arrêtés

préfectoraux de mise en demeure de trouver rapidement une solution soit de mise aux normes soit de regroupement avec une autre station... C'est ce qui fut fait dès 2016 et 2017 pour les stations du Thy et de Bogève et c'est ce que permettra en 2022, l'extension de Scientrier pour les 5 stations de la Vallée Verte, Habère-Poche, Habère Lullin, Villard, Boège et Saint-André.

Cela était également le cas pour une 8ème station relativement importante (10 000 équivalent-habitant) la station des Etablissements Verdannet à Fillinges, pour laquelle l'Agence de l'eau et les services de l'Etat recherchaient une solution depuis plusieurs années suite aux pollutions de l'Arve. Elle est aujourd'hui raccordée à celle du SRB;

- l'extension de la STEP était déjà devenue une évidence, même sans la Vallée Verte mais elle l'est encore plus aujourd'hui avec celle-ci et les Ets Verdannet...!

- le principal écueil résidait dans la décision de construire 20 km de réseau depuis Habère-Poche jusqu'à Scientrier pour drainer toute la Vallée Verte en récupérant au passage chacun des villages et en améliorant aussi la collecte entre Fillinges et Scientrier dont le réseau arrivait à saturation. Cette décision a été prise en 2017 conjointement entre les services de l'Etat (Préfecture et DDT), l'Agence de l'Eau, les communes concernées et le SRB. L'enjeu principal était la quantité d'eau de la Menoge dont nous allons soustraire les eaux usées. Une étude a montré que ce "prélèvement", (si on peut l'appeler ainsi) serait au maximum de 10 % du débit d'étiage...mais que la qualité (notamment piscicole) de la Menoge s'en trouverait très nettement améliorée !

Pour cela il était convenu de limiter au maximum les eaux parasites dans les eaux usées (eaux de pluie, étanchéité des réseaux d'EU, eaux parasites). Ce travail est déjà largement entamé et va se poursuivre jusqu'à fin 2023.

L'autre problématique de la Vallée Verte était le rendement moyen du réseau d'eau potable (au voisinage de 60 %, parfois moins dans certaines communes) dû à une quantité importante de fuites. A titre d'exemple, sur la seule année 2018 (première année d'exploitation de la Vallée Verte par le SRB), plus de 500 m3 d'eau potable par jour, ont été économisés grâce à la réparation des fuites de la seule commune d'Habère-Poche.

C'est à ce prix que la qualité des eaux de la Menoge et leur quantité seront maintenues, c'était et c'est encore aujourd'hui l'engagement du SRB : Mise en séparat des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, traitement des fuites sur l'eau potable, étanchéité des réseaux d'EU, gestion saisonnière de l'eau potable sur l'ensemble du périmètre du SRB, sont les principaux atouts de la réussite de l'ensemble de cette opération d'envergure dont l'extension de la STEP de Scientrier n'est qu'un des aspects.

- la méthanisation des boues de la station, rendue possible grâce au volume important des effluents, est également une réelle opportunité. Elle permettra de produire de l'énergie réellement renouvelable et qui est aujourd'hui totalement absente dans les stations d'épuration. Elle rend également grand service puisqu'elle permet de faire presque totalement disparaître les odeurs (pas toujours importantes mais toujours extrêmement gênantes pour le voisinage).

Voilà Madame la Commissaire-enquêteur, quelques éléments qui militent sans réserve pour un avis favorable à l'extension de la STEP de Scientrier. Quelques pièces du dossier, au demeurant très complet, comportent de petites erreurs ou plutôt des imprécisions. C'est notamment le cas des déversoirs d'orage...cela dit ce qu'il convient de retenir c'est que presque toutes les stations qui vont être abandonnées pour l'épuration, vont pouvoir être utilisées comme déversoirs d'orage, ce qui est une chance car elles sont judicieusement positionnées sur l'ensemble du territoire...C'est le cas de l'ancienne STEP du Thy, de celle d'Habère Poche, de Boège, de Saint-André...

Avec mes respectueuses salutations

A Reignier-Esery le 15 janvier 2021

Jean-François Ciclet